

Le 8 septembre 2013

ATM Cayenne

Contexte :

Un appel d'offre a été lancé il y a plusieurs mois. Les experts de Cayenne ont contribué à établir le cahier des charges.

Trois entreprises y ont répondu (Thalès, Adacel et Indra).

Rebondissement: Nous apprenons l'annulation de l'appel d'offre, et même de l'accord cadre.

Impact: Cayenne n'a plus de lisibilité sur les mois à venir alors que nous faisons face à une augmentation considérable du trafic atlantique en fin d'après-midi et en nuit. Impossible de savoir si le système Cacao mis en évaluation sera remplacé par une version ATM digne de ce nom.

Solution proposée : SOCA ne fait plus face à l'augmentation du trafic, et à sa mission de sécurité.

SOCA exige la création d'un marché complémentaire auprès d'ADACEL pour la fourniture immédiate de deux positions de contrôles (pour la TWR et le BRIA).

Dans le même temps, le SNA-AG assisté de l'équipe de la DTI doit se donner les moyens de lancer son propre

Cayenne pouvait donc se voir doté assez rapidement d'un système ATM adapté à l'urgence de ses besoins.

Si aucune action rapide n'est engagée le trafic atlantique de SOCA devra être confié à un pays apte à en assurer la pleine gestion.

appel d'offre pour la fourniture d'un système ATM intégré complet qui équipera la nouvelle tour.

Nous rappelons la différence de Cayenne avec les autres centres ultramarins rassemblés dans l'accord cadre : Aucun d'entre eux ne peut se prévaloir d'une telle prévision d'expansion.

Si aucune action rapide:

Le système Cacao1 étant à l'évidence dépassé et sans aucune lisibilité claire sur l'avenir, les agents de SOCA se déclareront inaptes à assurer la gestion de l'UIR. Le trafic atlantique de SOCA devra alors être confié à un pays apte à en assurer la pleine gestion. Il est à noter que le Brésil, le Sénégal et Piarco dont le management a certainement pris la mesure des responsabilités qui leur incombent, viennent de moderniser leurs centres de contrôle en route et pourraient de fait être ces repreneurs.

Notre site : www.icna.fr

Vos représentants locaux : soca@icna.fr